



La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux

vous invite

Samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2020 à son

Concours en salle (2x18m)

Sélectif pour le Championnat de France

SOUS RESERVE DE NOUVELLES RESTRICTIONS COVID19

Centre Sportif Pierre De Coubertin,

5 rue Charles Linné à Montigny-le-Bretonneux 78180

HORAIRES :

	Samedi		Dimanche	
Ouverture du greffe	7h30	13h30	7h30	13h30
Inspection du matériel	8h15	14h15	8h15	14h15
Début des tirs *	8h30	14h30	8h30	14h30

* 20 mn d'échauffement sur blason à l'heure de chaque départ

DISTANCES et BLASONS suivant réglementation FFTA

PROTOCOLE : le protocole Pratique en compétition de la FFTA sera respecté

<https://www.ftta.fr/gestes-barrieres>

Rythme AB/CD avec 1m d'écart entre archers, droitiers et gauchers regroupés ensemble (pas de face à face sans masque), latéralité à préciser sur le bulletin d'inscription.

De plus, le port du masque sera obligatoire en dehors du pas de tir.

Les archers du deuxième départ ne pourront pas accéder à la salle avant l'ouverture du greffe (pas de croisement entre sortants et entrants, temps de désinfection de la salle).

Il est demandé de limiter au maximum les accompagnateurs.

INSCRIPTIONS :

Toutes catégories : 8,50 euros

Les poussins ne peuvent tirer qu'à 14h30 le samedi.

Le bordereau d'inscription (joint à la présente) et le chèque à l'ordre de **CTA-ASMB** sont à retourner avant le **mercredi 14 octobre 2020**.

Réservation obligatoire (FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 13 OCTOBRE 2020 à 18H) :

<http://archersmontigny78.fr/index.php/12-concours/16-concours-montigny-salle>

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte.

Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA.

Chaussures de salle obligatoires, tenue blanche ou de club appréciée.

RECOMPENSES : Pas de remise de prix à l'issue de la compétition.

PAS DE BUVETTE CETTE ANNEE.



Compagnie ou Club :
 Responsable : Tél : Courriel :

Nom	Prénom	Droitier / Gaucher	N°Licence	Catégorie	Blason (tri ou 40cm)	Arme	Samedi 17 octobre		Dimanche 18 octobre	
							8h30	14h30	8h30	14h30

Frais d'inscription : 8,50€ par archer/départ

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 13 OCTOBRE 2020 A 18H

Réservation obligatoire : <http://archersmontigny78.fr/index.php/12-concours/16-concours-montigny-salle>

Le bordereau et le chèque sont à envoyer **avant le 14 octobre 2020** à l'adresse suivante :

Arnaud Le Pimpec
 CTA-ASMB
 9, avenue du Parc
 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.